

Articulation Vie personnelle / Vie professionnelle



Un cheval de bataille pour l'UNSA-Ferroviaire

La parentalité

Parmi les sujets qui nous tiennent à cœur à l'UNSA-Ferroviaire, ceux en lien avec LA PARENTALITÉ ont une place toute particulière. C'est ainsi que notre organisation syndicale est très active sur ce thème à chaque fois que nous pouvons avoir des leviers d'action.



Lors de la récente renégociation de L'ACCORD MIXITÉ/ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, l'UNSA a demandé une meilleure articulation des expérimentations de modes de garde ponctuels menées en région afin qu'elles soient démultipliées grâce au budget de l'accord, et ceci en coordination avec les services de l'Action Sociale.



Pour l'UNSA, ACCROÎTRE ET DÉVELOPPER cet axe de l'accord Mixité est une préoccupation constante, notamment lors des commissions de suivi annuel de l'accord par les organisations syndicales.

Par leur participation très active au sein de la Commission du Fonds d'Action Sociale (CoFASS), nos représentants ont proposé et obtenu en 2015 LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE PRESTATION PONCTUELLE D'AIDE AU MODE DE GARDE en cas de défaillance du mode de garde habituel, notamment pour les salariés en horaires décalés.

Au sein de la CoFASS, l'UNSA œuvre pour que soit maintenu un bon niveau d'accompagnement social au bénéfice des familles d'agents, à tous points de vue : naissance, scolarité, adolescence, maladie,..., par une présence de l'Action Sociale sur tout le territoire, mais aussi par L'AMÉLIORATION DES AIDES FINANCIÈRES (aides à domicile, aides diverses...).



La parentalité ne concerne pas que les jeunes enfants. Nos représentants DÉFENDENT LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU dans le réseau des Centres d'Orientation Scolaire dont la compétence est reconnue pour aider les jeunes dans leur projet scolaire.

Bien évidemment, des progrès restent à faire, tant en ce qui concerne les moyens financiers à mettre en place (même si la prestation Assistante maternelle a bénéficié en 2015 d'une extension) qu'en matière d'accompagnement social et d'information. L'UNSA se bat pour que le réseau Prim'enfance SE DÉVELOPPE, et notamment sur le site de Saint-Denis.

Octobre/Novembre 2015

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



Pouvoir disposer de temps pour sa famille ou ses proches



Lors de la renégociation de l'accord sur le Compte Épargne Temps, l'UNSA-Ferroviaire a DEMANDÉ ET OBTENU de la souplesse pour pouvoir disposer facilement des jours épargnés, et ceci afin de mieux concilier les besoins personnels avec les impératifs de l'Entreprise.

De même, nous avons NÉGOCIÉ ET OBTENU que le sous-compte de fin d'activité puisse être débloqué prématurément pour pouvoir s'occuper d'un parent malade ou handicapé, en cas de besoin.



Dans le même registre, nos représentants à la CoFASS ont œuvré pour ouvrir une réflexion sur le délicat sujet de l'aide aux aidants, car de plus en plus d'agents sont touchés par la dépendance d'un parent âgé, qu'il faut accompagner. Le dossier est complexe, mais la réflexion avance.



Enfin, après la regrettable dénonciation du prometteur accord Qualité de Vie au Travail en 2013 par deux O.S. revanchardes, l'UNSA-Ferroviaire A DEMANDÉ AU GPF d'inscrire à l'agenda social 2016 le sujet de L'ÉQUILIBRE VIE PERSONNELLE / VIE PROFESSIONNELLE, dont on parle beaucoup mais dont on voit peu les effets sur le terrain.



Une première porte a été déverrouillée par l'engagement d'ouverture de négociations sur le Télétravail. À suivre, donc...

Parce qu'elle a le souci de l'humain, parce qu'elle avance avec pragmatisme, l'UNSA-Ferroviaire fait progresser les questions du quotidien dans la négociation.

Créateur de lien social !



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

